



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE
Parlement

Cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement

Réunion en ligne, 19 et 20 août 2020
Conférence en personne, à Vienne, 2021

Réunion-débat

Mobilité humaine en quête d'une vie meilleure : défis, opportunités et solutions

Mercredi 19 août 2020, 16 h 45 – 17 h 30

Note d'orientation

La mobilité humaine est une réalité qui se vérifie aux quatre coins du monde. Les hommes et les femmes se sont toujours déplacés à la recherche d'une vie meilleure. En 2019, on estimait à plus de 270 millions, soit environ 3 pour cent de la population mondiale, le nombre de migrants internationaux – des hommes et des femmes nés à l'étranger et/ou de nationalité étrangère –, dont 48 pour cent de femmes et 12 pour cent de moins de 18 ans¹.

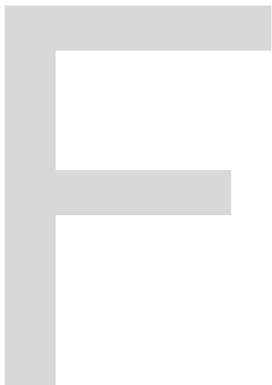
La grande majorité des migrants internationaux sont des travailleurs en quête de meilleures opportunités économiques et professionnelles. Dans ce cas, la mobilité est généralement un choix. Dans les autres cas, il s'agit de femmes, d'hommes, de filles et de garçons qui fuient leur foyer et leur pays pour trouver refuge dans des endroits plus sûrs, généralement en raison de conflits et de l'impact des catastrophes naturelles. Ils n'ont pas d'autre choix et laissent tout derrière eux. Le nombre de personnes qui fuient augmente d'année en année. En 2019, on dénombrait 25,9 millions de réfugiés et 3,5 millions de demandeurs d'asile².

La mobilité humaine se produit également à l'intérieur des pays, avec une dynamique similaire : par choix ou par nécessité pour des raisons de sécurité et de survie. On estime que 28 millions de personnes – 10,8 millions suite à des conflits et 17,2 millions en raison de catastrophes – ont migré au sein de leur propre pays en 2018³. En 2019, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estimait que 41,3 millions de femmes et d'hommes dans le monde étaient des déplacés internes contraints de fuir à l'intérieur de leur propre pays.

¹ Key Global Migration Figures, 2017-2019, Organisation internationale pour les migrations, Centre mondial d'analyse des données sur la migration (mis à jour le 13 décembre 2019).

² Site Internet du HCR, "Aperçu statistique", consulté en février 2020.

³ Key Global Migration Figures, 2017-2019, Organisation internationale pour les migrations, Centre mondial d'analyse des données sur la migration (mis à jour le 13 décembre 2019).



Quelle que soit leur nationalité, les migrants recherchent tous la même chose : une vie décente, une bonne santé et une bonne instruction, un environnement sûr, des institutions démocratiques fortes et, par-dessus tout, la paix. Les déplacements à l'échelle nationale et internationale contribuent à réduire la pauvreté, à offrir sécurité et refuge, à répondre aux aspirations et à améliorer la vie de tous. Lorsqu'elle est correctement gérée, la mobilité humaine contribue au bien-être humain et à la richesse collective. Qui plus est, elle élargit les connaissances et renforce les liens de solidarité humaine⁴.

Plusieurs obstacles empêchent l'émergence d'une mobilité humaine harmonieuse et enrichissante. Les voies menant à une mobilité humaine sûre, volontaire et ordonnée sont complexes et souvent confuses ; les avantages des migrations ne sont pas encore pleinement exploités ; le soutien aux pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés demeure insuffisant, tout comme les efforts visant à tirer parti de la contribution des réfugiés dans les pays d'accueil. Trop souvent, de plus en plus de migrants et réfugiés ne sont pas protégés contre les discriminations, l'exploitation, la traite ou d'autres types d'abus. Les discriminations à l'égard des migrants ou des réfugiés fondées sur la culture, le sexe, la race, l'origine ethnique, la religion ou d'autres différences est une triste réalité, et cette vulnérabilité est encore plus grande chez les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Pacte mondial sur les réfugiés de 2018 fixent un cadre pour une mobilité internationale davantage prévisible, organisée, équitable et gérable, et soulignent que la coopération internationale est au cœur de tous les efforts et de toutes les solutions. Ces deux pactes constituent une feuille de route qui permet à l'ensemble des parties prenantes – gouvernements, parlements, organisations internationales, secteur privé et société civile – de collaborer pour faciliter la mobilité humaine et obtenir de meilleurs résultats au profit de tous. Le plus souvent, les politiques en matière de réfugiés et de migrations sont élaborées au cas par cas, chaque pays mettant en place ses propres solutions à une multitude de problèmes communs. Compte tenu des nombreux obstacles qui continuent d'empêcher une mobilité humaine sûre et régulière, la mise à profit de ce potentiel constitue l'un des principaux défis – et l'une des principales opportunités – du XXI^e siècle. Pour cela, il faut instaurer une collaboration entre les pays, les secteurs et les disciplines. Nous avons besoin d'un système davantage coordonné qui rassemble les pays autour de réponses globales et de solutions pratiques qui fonctionnent pour tous.

Au niveau national, les Pactes mondiaux préconisent une "approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics" qui repose sur l'idée que la migration et la mobilité humaine sont un phénomène multidimensionnel qui ne peut être traité par un seul secteur du gouvernement et que la participation de toutes les autorités étatiques concernées, y compris au niveau local, et des parties prenantes non étatiques, en particulier les réfugiés, les migrants et les communautés d'accueil elles-mêmes, est indispensable pour garantir la pleine mise en œuvre des engagements pris.

Cela vaut également pour les parlements, qui sont appelés à légiférer et à renforcer les cadres juridiques existants pour permettre des migrations sûres, équitables et ordonnées et respecter les engagements qui découlent de la Convention sur les réfugiés ; à adopter des budgets pour répondre aux besoins des migrants, des réfugiés et des communautés d'accueil ; et à lutter, en tant que leaders d'opinion, contre la discrimination et la xénophobie.

Axes de réflexion

Deux ans après l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du Pacte mondial sur les réfugiés, les pays sont-ils sur la bonne voie pour mettre en œuvre leurs engagements ? Qu'ont fait / que peuvent faire les parlements pour maintenir le cap face à certaines difficultés de mise en œuvre des pactes ?

Quels progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre d'une "approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics" ? Quels sont les pays qui ont le plus progressé dans ce domaine et comment ?

Quelles bonnes pratiques et mesures existe-t-il pour garantir des migrations sûres et ordonnées et proposer des politiques d'intégration en faveur des migrants et des réfugiés ? Des progrès ont-ils été réalisés dans la mise en place de voies légales plus claires pour favoriser une migration ordonnée et des réponses globales pour les réfugiés ?

⁴ Déclaration de la 138^e Assemblée de l'UIP, [Renforcer le régime mondial applicable aux migrants et aux réfugiés : le besoin de solutions politiques fondées sur des données probantes](#).

Comment les pays peuvent-ils tirer parti des avantages que représentent les migrations internationales, notamment en favorisant une meilleure intégration dans les sociétés d'accueil ?

Que peuvent faire les parlements pour protéger les droits des personnes en déplacement ? Que peuvent faire les parlementaires pour combattre les stéréotypes et la xénophobie envers les migrants et les réfugiés ?

Quels sont les besoins des femmes, des enfants et des populations vulnérables en déplacement ? Quelles mesures doivent être prises pour les protéger contre l'exploitation, les abus et la discrimination ? Comment les parlements peuvent-ils garantir le développement des enfants en déplacement pour éviter une génération perdue ?

Quelles mesures doivent être prises pour atténuer l'augmentation de la mobilité humaine liée aux changements climatiques et s'y préparer ?

Quel est l'impact de la crise de COVID-19 et ses conséquences, notamment les restrictions de voyage et la fermeture des frontières, sur la mobilité humaine ? À quelles difficultés les réfugiés et les migrants se heurtent-ils en matière d'accès à la santé et quel en est l'impact sur leur vie quotidienne ?